

Pays : France
Support : 20 Minutes
Date : 18 février 2013

Périodicité : Quotidien
Diffusion : NC
Catégorie : Presse



Arnaud Montebourg: «Google et Facebook agissent ainsi car il n'y a pas de règles»

Créé le 27/02/2013 à 20h26 -- Mis à jour le 28/02/2013 à 09h28

POLITIQUE – A quelques heures du séminaire gouvernemental sur le numérique, le ministre du Redressement productif explique sa volonté de s'attaquer aux géants Google et Facebook...

Protéger les utilisateurs de Google et de Facebook tout en récupérant une partie de la manne financière créée par ces géants de l'Internet à partir des données personnelles des internautes, voilà le nouveau front politique qu'ouvre Arnaud Montebourg dans les colonnes de *20 Minutes*. Alors que des discussions commencent au niveau européen sur une future réglementation et qu'un séminaire gouvernemental se tient jeudi sur le numérique, entretien avec le ministre du Redressement productif.

Trente-deux personnalités ont demandé dans le «JDD» une sécurisation et une protection des données personnelles qui, selon elles, seraient «l'or noir du XXIe siècle». Qu'en avez-vous pensé?

Cet appel a le mérite de dire certaines choses qui dérangent et notamment de rappeler la surexploitation économique de nos données personnelles par des géants de l'Internet qui sont localisés de l'autre côté de l'Atlantique. 85% des agences publicitaires américaines utilisent la publicité comportementale fondée sur ces données personnelles: nos goûts, nos couleurs préférées, notre métier... En 1999, la régie de publicité comportementale fondée sur l'exploitation des données personnelles, Double click, a acheté la société Abacus, qui disposait d'informations personnelles sur 90% des foyers américains, pour 1 milliard de dollars. En 2007, Google a acquis Double click pour 3,2 milliards de dollars. L'expression «or noir du XXIe siècle» est donc très juste.

Comment faire pour reprendre le contrôle de toutes ces données, les protéger?

Notre stratégie est de défendre notre souveraineté économique et numérique. L'idée n'est pas d'interdire l'exploitation des données personnelles, mais de faire en sorte qu'elle ait lieu sur le territoire où habitent les personnes dont les données sont exploitées. Il faut mettre en place une stratégie de localisation des data centers [les centres où sont stockées les données], des emplois rattachés à l'exploitation des données personnelles, sur le territoire européen et particulièrement français, puisque nous sommes une des nations les plus peuplées d'Europe.

Les discussions sur ce sujet commencent au niveau européen, quelle sera la position française?

Google et Facebook agissent ainsi car il n'y a pas de règles. C'est de notre faute. Nous les avons laissé faire. Le projet de règlement européen qui est en train de s'écrire propose un nivellement par le bas en matière de protection des données personnelles. Le droit applicable à la protection des données personnelles serait celui du pays choisi par le collecteur des données (Google, Facebook, Twitter, etc.) et non pas celui du lieu de résidence des citoyens. Dans l'hypothèse où le collecteur choisirait comme lieu d'établissement principal Chypre, alors tous les Européens seraient contraints de saisir la justice chypriote en cas de plainte. Nous voulons stopper cette dérive. Le règlement doit affirmer que le droit applicable aux citoyens est celui du lieu de leur résidence et que les données doivent appartenir à chaque individu. Cela changerait tout. Ils pourront défendre leur droit personnel à récupérer leurs données, à interdire leur exploitation, à se faire oublier sur Internet. Et ils pourront le défendre

Pays : France
Support : 20 Minutes
Date : 18 février 2013

Périodicité : Quotidien
Diffusion : NC
Catégorie : Presse

devant le tribunal de leur résidence, et certainement pas devant des tribunaux situés à des milliers de kilomètres de chez eux.

Cela fait un an que la Cnil épingle sans arrêt les géants du Web pour des questions de vie privée. Comment allez-vous obliger Facebook et Google à rapatrier leurs serveurs et à coopérer?

Avec Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des PME et de l'innovation et de l'Economie numérique, nous allons porter la voix de la France au niveau européen pour défendre un principe simple : toute donnée collectée en Europe doit être stockée et traitée en Europe. Il suffit pour cela que les Etats s'affirment à la fois au niveau national et au niveau européen.

N'est-il pas normal que Facebook et Google puissent exploiter ces données? Ils ont inventé ce modèle économique, cette technologie...

On ne les empêchera pas de les exploiter. Ce que l'on veut, c'est qu'ils respectent les données personnelles de chaque Français et que la valeur associée à ces données soit d'abord exploitée en France ou en Europe. On va «juste» leur demander d'investir et de payer des impôts en France. C'est la démondialisation des données personnelles. J'aimerais vous citer un exemple historique. Au XIXe siècle, l'industrie textile du coton qui se développait en Inde grâce aux premiers métiers à tisser automatiques a été entravée par la Compagnie anglaise des Indes orientales qui a décidé d'empêcher la filature du coton car elle voulait préserver les métiers en Angleterre. Gandhi s'est alors battu contre cette injustice en clamant: «Nous voulons récupérer nos métiers à tisser». Ce combat, il l'a gagné. Les données personnelles des Européens c'est notre coton. Est-ce que nous récupérerons nos données personnelles au lieu de les laisser exploitées par d'autres? C'est une captation de valeur qu'il faut récupérer au nom de la souveraineté économique et numérique des Européens.

Propos recueillis par Anaëlle Grondin et Matthieu Goar